

La Défense, le 11 décembre 2017



Madame Régine ENGSTRÖM
Secrétaire générale du MTES/MCT

OBJET : Demande de complément indemnitaire exceptionnel pour les Ouvriers des Parcs et Ateliers

Ref : PB-VT/2017-39

Madame la secrétaire générale,

Vous avez décidé d'octroyer une prime exceptionnelle de 370€ brut à différents corps de vos deux ministères.

Nous constatons, une fois de plus, que les OPA sont oubliés. Il est inconcevable et inadmissible que les agents, au même niveau de rémunération que les agents de catégorie C, ne soient pas traités sur le même pied d'égalité à l'heure où l'on nous parle, en permanence, de justice sociale.

Depuis de nombreuses années, le niveau salarial des Ouvriers des Parcs et Ateliers n'évolue plus, ceci engendrant inévitablement un taux anormalement bas du niveau des pensions liquidées.

Les OPA sont également écartés du dispositif GIPA, ce que nous considérons comme injuste ; ils subissent les abattements de zone sur leur salaire, y compris dans un même département, dispositif complètement obsolète de nos jours.

Nous vous demandons, Madame la secrétaire générale, d'octroyer aussi ce complément exceptionnel aux OPA en gestion aux MTES et MCT.

Dans cette attente, soyez assurée, Madame la secrétaire générale, de notre haute considération.

La Secrétaire générale de l'UFETAM CFDT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Thys'.

Véronique THYS

Copie : M. CLEMENT - DRH